



Mot du maire



REMISE DU PRIX FLORENCE-JUNCA-ADENOT 2025 À MADAME MARIETTE SAVOIE

Depuis 2018, le prix Florence-Junca-Adenot fait partie du programme de l'Ordre du mérite de Boucherville. Il vise à rendre hommage à des citoyennes de notre municipalité qui, par leurs réalisations et par leurs accomplissements exceptionnels, ont su contribuer à notre sentiment de fierté et d'appartenance à Boucherville, en plus d'être une source d'inspiration pour la population. Ce prix est remis dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. Ce sont les conseillères municipales de Boucherville qui déterminent qui en sera la récipiendaire.

Madame Gisèle Lacoste fut la première à recevoir le prix Florence-Junca-Adenot en raison de son implication au sein de la Fondation Jeanne-Crevier. En 2019, le prix fut remis à madame Denise Guilbault pour la remercier de sa collaboration de plus de 50 ans dans l'organisation du Bazar Saint-Sébastien. Madame Brigitte Jalbert reçut le prix en 2020 afin de reconnaître ses succès dans le milieu des affaires et son soutien exceptionnel au milieu communautaire. En 2021, le prix fut remis à la docteure Julie Loslier pour souligner son parcours professionnel exceptionnel et sa gestion rigoureuse de la pandémie. En 2022, madame Susan Saint-Laurent a été récipiendaire du prix afin de lui rendre hommage pour son parcours artistique unique et diversifié. En 2023, c'est madame Nicole Roch qui en fut récipiendaire pour souligner son apport au patinage synchronisé et son implication dans le milieu communautaire. Enfin, le prix fut remis en 2024 à madame Isabelle Foisy en reconnaissance de son leadership et de sa carrière remarquable dédiée à la gouvernance, à la croissance et à l'innovation dans le monde organisationnel.

En mars dernier, le prix Florence-Junca-Adenot a été remis à madame Mariette Savoie. Mme Savoie a joué un rôle clé dans l'élection de la première femme au conseil municipal de Boucherville, Mme Florence Junca-Adenot, marquant une avancée importante à l'époque. Elle a également été secrétaire du conseil d'administration de la Fondation Jeanne-Crevier pendant 19 ans et a présidé les deux premières éditions de la Vélo-fête de Boucherville. Mme Savoie a également contribué à la réalisation d'un monument honorant Jeanne Crevier, épouse de Pierre Boucher, soulignant ainsi l'importance du rôle des femmes dans l'histoire locale.

Passionnée d'histoire et de patrimoine, Mme Savoie a grandement contribué à la création du premier *Circuit patrimonial du village*. Elle a partagé ses connaissances à travers plusieurs publications, dont la revue *Lustucru* de la Société d'histoire des Îles-Percées (SHIP), *Les cahiers du patrimoine*, n° 13, du ministère des Affaires culturelles, et la revue *Perspective* du journal *La Presse*. Elle s'est également investie dans divers comités, notamment ceux sur les Monuments historiques et le Grand Incendie de 1843, et a organisé des visites guidées du Vieux-Boucherville et du quartier industriel.

Son engagement a été salué à maintes reprises, notamment en 1990 lorsqu'elle a reçu le titre de Femme de l'année, et en 2022, où elle a été honorée pour ses 50 ans et plus de bénévolat par la Société d'histoire des Îles-Percées.



Jacqueline Boubane, conseillère municipale, Florence Junca-Adenot, présidente de la Corporation des fêtes 2017 de Boucherville, Mariette Savoie, récipiendaire du prix Florence-Junca-Adenot et Jean Martel, maire.

Bravo à vous, Madame Savoie, pour votre implication communautaire remarquable. Merci pour votre apport à l'avancement de la place des femmes au sein du conseil municipal. Merci également pour le partage de votre passion pour l'histoire de Boucherville et son patrimoine. Vous avez ainsi contribué à votre façon pendant plus d'un demi-siècle à notre fierté collective et à notre sentiment d'appartenance.



Jean Martel, maire



VENTES-DÉBARRAS

Se débarrasser sans jeter!

- 17-18 mai
- 21-22 juin
- 19-20 juillet
- 16-17 août
- 20-21 septembre
- 18-19 octobre

LES VENTES-DÉBARRAS : L'OCCASION DE DONNER UNE SECONDE VIE AUX OBJETS

PLANIFIER UNE VENTE-DÉBARRAS

Le mois d'avril est synonyme de grand ménage du printemps dans bien des foyers bouchervillois ! En se mettant à la tâche, pourquoi ne pas mettre quelques articles de côté en prévision de l'organisation d'une vente-débarras ? Il est possible d'inscrire celle-ci sur notre carte interactive afin d'obtenir un maximum de visites.

DÉCOUVRIR UNE VENTE-DÉBARRAS

Pour ceux et celles qui veulent découvrir des ventes-débarras, la carte interactive permet de filtrer les résultats selon les dates souhaitées ainsi que la catégorie d'objets recherchés. Il est même possible de créer un trajet et de l'imprimer pour l'avoir sous la main lors du parcours.

Signe que la belle saison approche : la première vente-débarras de l'année aura lieu dans quelques semaines, soit les 17 et 18 mai prochains.



DISTRICT N°1
Isabelle Bleau



DISTRICT N°2
Raouf Absi



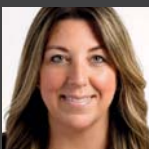
DISTRICT N°3
Josée Bissonnette



DISTRICT N°4
Anne Barabé



DISTRICT N°5
François Desmarais



DISTRICT N°6
Magalie Queval



DISTRICT N°7
Jacqueline Boubane



DISTRICT N°8
Lise Roy



ARRIVÉE DU PRINTEMPS : DES SUBVENTIONS POUR UN ENVIRONNEMENT PLUS VERT

BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE L'eau de pluie peut être recueillie grâce à un baril récupérateur. Ces barils sont munis d'un couvercle doté d'une ouverture pour accueillir l'eau s'écoulant d'une gouttière. L'eau recueillie peut ensuite servir à arroser les plates-bandes et jardins. C'est une alternative écologique aux arrosages traditionnels, qui nécessitent beaucoup d'eau potable en été.

COMPOSTEURS Le compostage domestique présente de nombreux avantages, comme la production d'un compost de qualité pour les aménagements paysagers et les potagers. Bien que des collectes de matières organiques et de résidus verts soient offertes, le compostage à domicile permet d'éviter les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au transport de ces matières vers les lieux de traitement.

Chaque année, la municipalité offre aux citoyens une quantité limitée de barils récupérateurs d'eau de pluie et de composteurs au prix réduit de 30\$, taxes incluses. Les inscriptions pour ces deux programmes se dérouleront du **22 avril au 13 mai**. Ces programmes sont réservés aux résidents de Boucherville et une seule inscription par adresse est permise. Une carte Accès-Boucherville valide est requise pour s'inscrire en ligne.

Renseignements : boucherville.ca/subventions

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les citoyens de Boucherville qui ont aménagé un garage temporaire sur leur propriété ont **jusqu'au 15 avril** pour le retirer. La réglementation à cet effet stipule que ces installations sont autorisées entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante. Le règlement complet peut être consulté au : boucherville.ca/reglementation/garage-temporaire.

Séance publique

15 AVRIL 2025, 20 H

SALLE PIERRE-VIGER DE L'HÔTEL DE VILLE, 500, RUE DE LA RIVIÈRE-AUX-PINS

Vous pouvez suivre les séances publiques sur les ondes de TVRS (chaîne 9 ou HD 609 de Vidéotron), via la Webtélé, en simultané ou en reprise.

Tous les détails au boucherville.ca/seances et au tvrs.ca/conseils-en-direct. Les séances sont également archivées sur notre compte Vimeo.

Pour joindre un membre du conseil, veuillez composer le **450 449-8105**. La carte des districts électoraux est accessible au boucherville.ca/districts.



DES ORGANISMES AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Le Grenier des aubaines et les Filles d'Isabelle sont deux friperies/ressourceries de Boucherville qui offrent aux citoyens la possibilité d'acheter à prix modique des vêtements, jouets, livres, décorations, articles de sport, appareils électroniques et même des meubles. C'est une excellente occasion de faire des économies tout en réduisant son empreinte écologique.

Ces deux organismes jouent un rôle important dans la communauté. Chaque année, ils redistribuent plus de 375 000\$ en dons aux fondations et aux organismes communautaires de Boucherville et des environs. En redonnant une seconde vie aux objets, ils contribuent à réduire le gaspillage. Leur succès repose en grande partie sur l'implication de plus de 175 bénévoles dévoués.

Le soutien en dons de la population est essentiel au bon fonctionnement de ces magasins. Chaque jour, les bénévoles trient minutieusement les articles reçus pour les préparer à la vente. Il est crucial que les dons soient en bon état et revendables, car malheureusement, 40% de ceux-ci doivent être jetés ou envoyés à l'écocentre. Il est donc important que les citoyens trient leurs articles avant de les donner, afin de réduire la charge de travail et l'épuisement des bénévoles.

Avant de faire un don, il est utile de se demander si l'on donnerait l'article à un ami. Si la réponse est oui, on peut le donner. Sinon, il vaut mieux vérifier les options de récupération ou le jeter.

Filles d'Isabelle : 450 641-0902 • Grenier des aubaines : 450 655-6944, grenierdesaubaines.com



RETOUR DES BOÎTES ACTIVES AU MOIS DE MAI

Les boîtes actives permettent aux passants d'emprunter de l'équipement, tel que des raquettes de badminton et de tennis, des frisbees, des ballons de soccer ou de basketball, des jeux de sable, etc., afin de jouer et de s'amuser sur place.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le Ville est à la recherche de bénévoles habitant à proximité des parcs Jean-De Noyon, Joseph-Huet, Antoine-Girouard, Marguerite-Aubin-Tellier ou des Gouverneurs.

MANDAT : s'assurer que la boîte est fonctionnelle, bien remplie et que le matériel qui s'y trouve est en bon état. Les gens intéressés peuvent écrire à sport@boucherville.ca.

MAI, LE MOIS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE !

L'activité physique est reconnue pour ses nombreux bienfaits, tant physiques que psychologiques. Au Québec, les citoyens bénéficient d'un accès privilégié à une multitude d'installations sportives et à une nature omniprésente.

Pour célébrer la Journée nationale du sport et de l'activité physique qui aura lieu le 2 mai prochain, la Ville mettra en place diverses initiatives visant à rappeler l'importance de rester actif, quel que soit l'âge !

EN MAI : Accès gratuit au bain libre pour les résidents;

SAMEDI 3 ET 17 MAI : Conférences sur l'activité physique, suivies d'entraînement physique de groupe. Les résidents inscrits et présents aux conférences auront droit à un mois d'utilisation gratuite de la salle d'entraînement du Complexe aquatique;

SAMEDI 10 MAI : Parcours éducatif pour les jeunes cyclistes.



La programmation complète de cette journée sera bientôt dévoilée au boucherville.ca.

Les Déjeuners du maire

SAMEDI - 9 H

3 MAI

MAISON DE SOINS PALLIATIFS SOURCE BLEUE
1130, rue De Montbrun

VEZ DISCUTER DE TOUT AVEC VOS ÉLUS!
Apportez votre tasse réutilisable.



DES INITIATIVES ÉCORESPONSABLES À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère adopte des mesures pour promouvoir le développement durable à travers ses collections, services et programmes.

EMPRUNTER, SEMER, RÉCOLTER ET REDONNER

La jardinothèque est de retour ! Cette bibliothèque de semences offre plus d'une trentaine de variétés de fleurs, de fines herbes et de légumes. Il est possible de se procurer trois sachets de semences par semaine (et jusqu'à 20 sachets par saison). À la fin de la saison estivale, dans le but d'assurer la pérennité de la jardinothèque, les utilisateurs sont invités à faire don des graines ramassées à la suite de leurs récoltes ou à retourner les semences empruntées qui n'auront pas été utilisées. Pour les débutants en jardinage, il existe les trousseaux *Ensembles printaniers* disponibles pour le prêt. Celles-ci contiennent des outils de jardinage et des livres d'initiation.

REDONNER UNE DEUXIÈME VIE AUX LIVRES

Dans une bibliothèque, des livres sont régulièrement retirés des collections afin de faire de la place à de nouvelles acquisitions. Ces livres retirés sont d'ailleurs offerts à faible coût dans le cadre d'une vente de livres permanente. On peut y dénicher des trésors de tous genres, du roman au livre documentaire. C'est l'occasion de donner une deuxième vie à ces documents qui sont encore en bon état ! Il faut y venir fréquemment, car la sélection change constamment.

ÉVITER LE PAPIER

Il est possible pour les abonnés de recevoir par courriel leurs avis de retard et de disponibilité de documents réservés, plutôt que par la poste. En plus d'améliorer l'efficacité du processus de rappel aux usagers (qui avertit les abonnés de la date d'échéance trois jours à l'avance), cette mesure réduit considérablement le nombre de lettres que l'équipe de la bibliothèque imprime et envoie chaque jour. Ceux et celles qui ne reçoivent pas les avis par courriel peuvent en faire la demande au comptoir du prêt ou par téléphone.

Pour en savoir plus sur les thématiques d'écoresponsabilité et de développement durable, rien de mieux que de s'informer. La collection de livres documentaires est là pour ça !

Pour plus d'informations sur les services offerts : boucherville.ca/bibliotheque
Pour connaître l'ensemble de la programmation : boucherville.ca/carnetculturel



CONSIGNATION : UN NOUVEAU CENTRE DE RETOUR À BOUCHERVILLE

Dans le cadre de la modernisation du système de consigne, l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons a ouvert en mars un lieu de retour au **525, rue D'Avauogour, local 1100**. Sous la bannière Consignation, ce lieu de retour est doté de nouveaux équipements performants à la fine pointe de la technologie. Tout est en place afin de récupérer de plus grandes quantités de contenants de boisson consignés de façon rapide et efficace.

Les contenants de boisson prête-à-boire en plastique, de 100 ml à 2 l, sont consignés, dont les bouteilles d'eau, d'eau pétillante et de jus. Au total, 1,5 milliard de bouteilles de plastique sont maintenant assujetties à la consigne.

QU'EST-CE QUE LA CONSIGNE ? La consigne est un système où les consommateurs paient un dépôt lorsqu'ils achètent des boissons dans des contenants consignés, comme des bouteilles en plastique. Ce dépôt est remboursé lorsque les contenants sont retournés à un centre de retour. Cette pratique encourage le recyclage et réduit les déchets.

Pour plus d'informations sur la consigne : consignation.ca



INVITER LA BIODIVERSITÉ CHEZ SOI

La Ville encourage les citoyens à favoriser la biodiversité en créant des îlots de biodiversité dans leurs espaces verts. Ce geste simple aide à lutter contre la perte rapide de biodiversité observée à l'échelle mondiale. Les environnements urbains, qui laissent souvent peu de place à la nature, souffrent de plusieurs problèmes : artificialisation des sols, manque d'espaces verts pour abriter les espèces, déconnexion entre les milieux naturels ainsi que pollution. Aménager un îlot de biodiversité contribue à restaurer l'équilibre écologique urbain et à favoriser une cohabitation harmonieuse entre la nature et les citoyens. Les Bouchervillois sont invités à se joindre au mouvement et à devenir des acteurs de changement !

QU'EST-CE QU'UN ÎLOT DE BIODIVERSITÉ ?

Un îlot de biodiversité est une zone où l'on adopte une gestion écologique des espaces verts. Cela signifie qu'il est permis d'y laisser pousser la végétation au-delà de 15 cm et d'y conserver des plantes qui peuvent être considérées comme des mauvaises herbes. Cependant, quelques consignes doivent être respectées :

- Maintenir une bande entretenue et tondue (moins de 15 cm) de 2 mètres autour du terrain et jusqu'à tous les accès de la maison;
- Éliminer les plantes nuisibles comme l'herbe à poux ou l'herbe à puce;
- Tondre le triangle de visibilité (hauteur maximale de 75 cm) pour des raisons de sécurité, pour ceux et celles qui habitent sur un coin de rue.

ÎLOTS DE BIODIVERSITÉ : LES BÉNÉFICES

L'aménagement d'un îlot de biodiversité présente plusieurs avantages pour la nature et la communauté :

- Contribue à l'enrichissement de la biodiversité locale en offrant des espaces où les insectes, oiseaux et autres animaux peuvent se reposer, se nourrir et se reproduire;
- Aide à la préservation d'espèces menacées, comme le papillon monarque;
- Réduit les îlots de chaleur urbains;
- Limite les émissions de gaz à effet de serre liées à la tonte et à l'entretien des pelouses.

COMMENT AMÉNAGER UN ÎLOT DE BIODIVERSITÉ CHEZ SOI ?

Créer un îlot de biodiversité peut prendre différentes formes. À chacun de choisir la formule qui lui convient.

- **Méthode 1 – L'écolo occupé :** Délimiter un espace qui ne sera pas tondu pour laisser la nature s'épanouir. Il sera possible d'y observer les différentes espèces qui s'y installeront et se succéderont.
- **Méthode 2 – Le résident ravi :** Tondre à ras le sol, terreauter l'espace et semer un mélange de fleurs pour pollinisateurs. Il importe de bien arroser. Ensuite, on peut se laisser émerveiller par la beauté du vivant.
- **Méthode 3 – Le voisin dévoué :** Aménager un espace garni d'une variété de plantes vivaces indigènes. Pour assurer une bonne couverture, il est préférable de placer au moins quatre plants par mètre carré et de doubler ce nombre pour les petites plantes. Il est important de penser à protéger le sol avec un paillis naturel non traité ou de semer un couvre-sol.

COMMENT PARTICIPER ?

Dès le 22 avril, les citoyens souhaitant aménager un îlot de biodiversité pourront se procurer un sachet de semences pour pollinisateurs ainsi qu'une affiche, offerts gratuitement (quantité limitée) au point de service suivant :

- Bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère, 501, chemin du Lac

MAI FLEURI : UN MOIS POUR SOUTENIR LES ABEILLES ET LES INSECTES POLLINISATEURS

Pour poursuivre son engagement envers les pollinisateurs, les citoyens sont invités à participer à l'initiative *Mai fleuri*. Cette initiative simple consiste à laisser fleurir la pelouse au mois de mai, en évitant de la tondre, pour offrir aux abeilles et autres insectes pollinisateurs une source essentielle de nourriture. Pour en savoir plus :

boucherville.ca/ecopelouse



Pour en savoir plus sur les îlots de biodiversité : boucherville.ca/ilots-biodiversite



PLAN DE DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE



Le conseil municipal a adopté son tout premier Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) en 2023. Ce plan vise à développer et à mettre en valeur le système alimentaire local, notamment via l'agriculture urbaine. Au total, le PDCN comprend 6 grands objectifs et 28 actions spécifiques.

QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE ?

Une communauté nourricière est un milieu de vie rassemblant les acteurs du système alimentaire autour d'une stratégie qui peut être composée à partir de cinq ingrédients principaux : un territoire productif, des entreprises prospères et responsables, un accès amélioré à une saine alimentation, une demande de proximité accrue et un cycle de vie optimisé, auxquels s'ajoute une gouvernance alimentaire locale.

Voici quelques exemples de collaborations et projets réalisés en 2023-24 qui ont contribué à la mise en œuvre du PDCN. Ces initiatives impliquent les citoyens, la Ville ainsi que divers organismes présents sur le territoire.

POULES URBAINES

- Projet pilote de poules urbaines (environ 23 participants de 2021 à 2023)
- Modification du règlement de zonage afin d'autoriser l'élevage de poules à titre d'usage complémentaire pour une habitation unifamiliale



PARC DE MONTARVILLE :

JARDIN COMMUNAUTAIRE ET COLLECTIF

- Ajout de 34 nouvelles parcelles permettant de régler la liste d'attente de 2023
- Remplacement de 15 bacs de jardinage
- Activités diverses : fête d'ouverture, fête des récoltes, ateliers



JARDIN COLLECTIF INTERMUNICIPAL BOUCHERVILLE-VARENNES (COLLECTIF21)

- Redistribution des surplus de légumes (plus de 2000 kg) à des banques alimentaires
- Offre de séances de jardinage pour les clientèles d'organismes
- Activités de glanage

PARTICIPATION À LA COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE DE L'ORGANISME VIVRE EN VILLE (Planification et évaluation des systèmes alimentaires de proximité)

- Partage d'expériences et ateliers
- Approfondissement des connaissances sur les systèmes alimentaires durables

COORDINATION DES PROGRAMMES D'AIDE DIRECTE AUX CITOYENS

- Arbres fruitiers offerts à rabais
- Distribution de 279 barils récupérateurs d'eau de pluie à faible coût
- Distribution de 91 composteurs domestiques à faible coût

PROMOTION DE BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE

- Conférences organisées par la Ville sur les aménagements nourriciers et la lutte au gaspillage alimentaire

JARDINOTHÈQUE – PROMOTION DE L'AGRICULTURE URBAINE À LA BIBLIOTHÈQUE

- 30 semences de fines herbes, de légumes, de fruits et de fleurs offertes aux citoyens
- Prêts d'ensembles printaniers et d'ouvrages spécialisés en jardinage
- Conférence du Jardin collectif Montarville sur l'optimisation des semis au potager
- Présence du Collectif21 : dons de semences et de boutures de cassissiers et de framboisiers



INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

- Centre d'action bénévole : cuisine collective, popote roulante, repas congelés
- Comité d'entraide : paniers d'aide alimentaire, paniers d'aide d'urgence, paniers de Noël
- Guignolée de Boucherville et dépannage alimentaire post-guignolée
- L'APPARTenance et L'Escale familiale : participation aux jardins collectifs
- Projet Rien Ne Se Perd (Table de solidarité alimentaire des Seigneuries)
- Maison des jeunes : frigo de l'entraide (HLM) et ateliers culinaires



INITIATIVES SCOLAIRES

- École secondaire De Montagne : aménagement d'un jardin et d'un frigo-don
- École orientante l'Impact : aménagement d'un jardin et d'une microforêt nourricière
 - Retrait de surfaces minéralisées
 - Plantation de 442 végétaux, dont plus de 100 arbres

Le PDCN peut être consulté en ligne au boucherville.ca/environnement/agriculture-urbaine

RENSEIGNEMENTS

SUIVEZ-NOUS !



Hôtel de ville information@boucherville.ca boucherville.ca/nous-joindre	450 449-8100
Mairie ou conseil municipal boucherville.ca/conseil-municipal	450 449-8105
Travaux publics	450 449-8630
Ligne info-environnement	450 449-8113
Ligne info-loisirs	450 449-8640
Ligne info-taxes	450 449-8115
Proanima (services animaliers)	450 655-2525
Service d'aide (ressources)	2-1-1
Service de police de Longueuil	450 463-7011

Service des permis et des inspections	
Entreprises	450 449-8635
Citoyens	450 449-8625
Bibliothèque	450 449-8650
Café centre d'art	450 449-8640
Centre des glaces Gilles-Chabot	450 641-1695
Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier	450 449-8640
Maison dite L.-H.-La Fontaine	450 449-8347
Sécurité incendie	450 463-7038
Service de l'évaluation	450 463-7177
Cour municipale	450 463-7006

FM 103,3
La radio allumée

Le FM 103,3, la référence lors d'une situation d'urgence

Ce bulletin est distribué gratuitement dans tous les foyers bouchervillois. Il est aussi disponible dans les bâtiments municipaux et au boucherville.ca.

Imprimé sur Sustana EnviroSatin^{MC}. Ce papier contient 100% de fibres recyclées durables de Sustana et il est fabriqué avec un procédé sans chlore. Il est désigné par Garant des forêts intactes^{MC} et certifié FSC®. Créer un avenir durable une fibre recyclée à la fois.



PCF



MATIÈRES ORGANIQUES

LUNDIS

Dès 7h

JOUR DE COLLECTE VARIABLE SELON LE SECTEUR



DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

DU LUNDI AU JEUDI

Dès 7h



MATIÈRES RECYCLABLES

DU LUNDI AU JEUDI

Dès 7h

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2025, LE TRI EST SIMPLIFIÉ!



RÉSIDUS VERTS

VENDREDIS

Dès 7h

25 AVRIL AU 28 NOVEMBRE



SACS DE PLASTIQUE INTERDITS



PROBLÈMES DE COLLECTE, OBTENIR UN BAC DE RECYCLAGE OU DE MATIÈRES ORGANIQUES
Direction des travaux publics : 450 449-8630



BOUCHERVILLE.CA / COLLECTES
boucherville.ca/bottinrecuperateurs
Info-environnement : 450 449-8113